

République Française

Département de la Côte d'Or

Arrondissement de Beaune

Canton de Longvic

Communauté de Communes
De GEVREY-CHAMBERTIN
Et de NUITS-SAINT-GEORGES

Commune de Curley

Rue de la Mairie
21220 CURLEY

Téléphone 03.80.61.47.99
Courriel : mairie.curley@yahoo.fr

Curley, le 26 novembre 2021

Procès-Verbal du

Conseil Municipal du 25 novembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-cinq novembre à vingt heures

Le Conseil municipal de la commune de CURLEY

Etant réuni, après convocation légale en date du 17 novembre 2021, sous la présidence de M Dominique BAILLEUX, Maire :

Etaient présents :

Mesdames Sylvine CHALLET, Marine THOMAS, Dominique CONVERSIN

Messieurs Grégory AUBERT, Dominique BAILLEUX, Franck DE DEMO, Michel PERSONNIER

Absent :

Mr Régis FOLLOT, Mr Pascal HADJUR

Secrétaire de séance : Mr Dominique BAILLEUX

La séance débute à 20h05.

Délibération – Décision modificative

La trésorerie nous presse pour régulariser un certain nombre de choses avant le 15 décembre.

La modification concerne un versement ACTP supérieur au budget.

Il est demandé au conseil d'approuver cette modification.

Abstention	0	Contre	0	Pour	7
------------	---	--------	---	------	---

Délibération - Retrait de Gevrey Chambertin du service commun ADS (Annexe 1)

La ville de Gevrey a demandé l'autorisation de sortir du service commun ADS (Administration du Droit des Sols) comme c'est prévu par le règlement. Elle devra néanmoins continuer à s'acquitter d'une participation pendant 3 ans.

Gevrey Chambertin représente 6,6% des dossiers traités et 11,33% des participations financières.

La demande a été acceptée à l'unanimité par le conseil communautaire.

Chaque commune adhérente doit délibérer sur cette demande.

Abstention	0	Contre	0	Pour	7
------------	---	--------	---	------	---

Délibération - Attribution de subvention Maison Familiale Rurale (Annexe 2)

La MFR de Semur en Auxois est un organisme de formation par alternance géré par une association de parents, spécialisé pour préparer les jeunes aux métiers canins.

L'un des enfants du village y est scolarisé cette année ; à ce titre, l'association sollicite une subvention de la commune.

Après débat, le conseil favorise plutôt la récompense directe des jeunes diplômés.

Abstention	0	Contre	7	Pour	0
------------	---	--------	---	------	---

Primes jeunes diplômés

Nous avons prévu un budget pour récompenser les jeunes diplômés du village.

Le conseil décide d'attribuer un prix d'une valeur de 50 Euros sous la forme de bon d'achat ou carte cadeau aux diplômés des premier et deuxième cycles (Brevet et Baccalauréat).

Les prix seront remis en fin d'année sur présentation des diplômes obtenus durant cette année civile.

Le maire se charge de recenser la liste des élèves auprès des parents.

Cartes cadeau de Noël et paniers de fin d'année

Nous avons prévu un budget pour un repas des anciens et un second pour des cartes cadeau pour les enfants.

En raison de la situation sanitaire, il n'y aura de nouveau aucun rassemblement en fin d'année. Il est décidé d'offrir :

Un panier gourmand pour les personnes âgées de 70 ans et plus

Une carte cadeau pour les enfants jusqu'à 11 ans inclus (nés en 2010 et après).

Questions diverses

Décorations de Noël

- Achat de sapins
 - Achat de 4 sapins comme en 2020.
 - Un à chaque entrée du village et un à la mairie
- Illumination du village (outre les sapins)
 - L'illumination de l'arbre du lavoir est complexe et risquée. Il est décidé d'illuminer la façade de la mairie ainsi que celle du lavoir.
 - La mise en place aura lieu le dimanche 5 décembre au matin.

Espace de rencontres

Le maire fait un point sur l'avancement des travaux.

- Réception des travaux

La réception a eu lieu le 18 novembre dernier. 3 lots ne peuvent être réceptionnés :

- Electricité (voir ci-dessous)
- Métallerie (escalier de secours et brise soleils)
- Bardage (garde-corps sur la toiture et enseignes) - Simple réserve

- Panneaux photovoltaïques

Faute d'agrément professionnel nécessaire, l'entreprise en charge de la pose a finalement trouvé un sous-traitant. Les panneaux sont en cours d'installation. Le lot Electricité va donc être rapidement terminé ; il ne restera que les éclairages extérieurs et la pose du défibrillateur.

- Aménagements extérieurs

Les aménagements prévus (et réalisés) pour l'accès à la salle laissent un espace qui peut être dangereux à la droite du sas d'entrée.

Il est décidé d'y faire poser une rambarde métallique.

- Chauffage

Le système est programmé à 18°C avec possibilité de monter à 20°C.

Voir avec le prestataire si nous pouvons baisser la température en période d'innoculation et à quel niveau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

oOo